



Règlement des Compétitions « J’descends mon handicap cet été »

Challengez votre Handicap

Défiez votre index sur 18 trous !

Réservé aux joueurs avec un index inférieur à 36 tous les mercredis et les dimanches de juillet et août

Défiez votre index sur 9 trous !

Réservé aux joueurs avec un index supérieur à 36 tous les mercredis de juillet et août

Droit d’inscription : 10€

Ce règlement s’applique à toutes les compétitions « course à l’index » organisées sur les parcours du Golf d’Opio Valbonne. Il remplace tout règlement antérieur. La Commission Sportive se réserve le droit de le modifier à tout moment, sans préavis, en fonction des conditions de jeu, de la météo ou de tout autre impératif.

I. TERRAINS ET RÈGLES APPLICABLES

Les compétitions se déroulent sur le parcours du Golf d’Opio Valbonne, affilié à la Fédération Française de Golf (FFG).

Les règles en vigueur sont :

- Les Règles de Golf du R&A
- Les Règles Locales permanentes des épreuves fédérales (voir vademécum FFG)
- Les Règles Locales propres au Golf d’Opio Valbonne

Tout ajout ou modification spécifique sera communiqué par voie d’affichage au plus tard la veille de l’épreuve.

II. FORMATS DE JEU

Le format est en stableford et le parcours utilisé (9 ou 18 trous) seront précisés à chaque compétition. Les résultats sont validés par le comité de l'épreuve.

III. SÉRIES ET INDEX

Dames :

- 1ère Série : index \leq 18.4
- 2ème Série : index de 18.5 à 36
- 3eme Série : index de 36 à 54

Messieurs :

- 1ère Série : index \leq 15.4
- 2ème Série : index de 15.5 à 36
- 3 eme série : index de 36 à 54

Le comité peut fixer une limite d'index différente selon les besoins.

Les classements se font par série, sans distinction d'âge.

L'index pris en compte est celui figurant sur le site de la FFG au moment de la constitution des départs.

IV. CONDITIONS DE PARTICIPATION

Les compétitions sont :

- **Ouvertes** à tous les joueurs et joueuses

Conditions obligatoires pour les joueurs français :

- Licence FFG valide
 - Certificat médical enregistré pour l'année en cours ou le questionnaire de santé
-

V. INSCRIPTIONS

Modes d'inscription et paiement :

- À l'accueil du golf en pré-paiement obligatoire

Clôture des inscriptions :

L'avant-veille de la compétition à la fermeture du golf. Les inscriptions tardives seront placées en liste d'attente.

Annulation :

Toute annulation peut être faite par téléphone et doit être validée par e-mail à **opiovalbonne@resonance.golf** au minimum **2 jours avant la compétition**.

Passé ce délai, aucun remboursement du droit d'inscription ne sera accordé. Sauf en cas de force

majeur (certificat de santé ou urgence familiale) ou le report du droit de jeu sera accordé sur la prochaine compétition.

VI. GROUPES ET HEURES DE DÉPART

Le comité fixe les groupes par ordre de handicap et les heures de départ.

La feuille de départ sera affichée **la veille de la compétition à partir de 14h et vous recevrez le mail de réservation.**

Absence ou retard :

- En cas d'absence signalée **avant** l'heure de départ : **Forfait (sans impact sur l'index)**
 - Si non signalée : **Disqualification (DSQ)** et index ajusté si applicable
 - **En cas d'absences répétées** : exclusion temporaire des compétitions du club
-

VII. MARQUES DE DÉPART

Sauf indication contraire, les départs sont standardisés comme suit (toutes catégories d'âge) :

- **1ère Série Messieurs** : marques blanches
 - **2ème/3ème Séries Messieurs** : marques jaunes
 - **1ère Série Dames** : marques bleues
 - **2ème/3ème Séries Dames** : marques rouges
-

VIII. ENREGISTREMENT DES SCORES

Les scores doivent être vérifiés et signés par le joueur et son marqueur. La carte doit être rendue dès la fin du tour.

Si un doute ou incident de règle survient, il doit être signalé par écrit sur la carte avant remise.

L'enregistrement informatique est réservé aux personnes désignées par la Commission Sportive.

IX. DÉPARTAGE

Le départage est automatique via le logiciel FFG selon l'ordre suivant :

Scores sur les 9 derniers, 6, 3 et dernier trou.

En cas de nouvelle égalité : analyse trou par trou en remontant (du 18 au 1).

X. ABANDONS ET DISQUALIFICATIONS

- **Abandon justifié (ABJ)** : pour cause valable (accident, urgence familiale..)
- **Disqualification (DSQ)** : en cas d'arrêt injustifié ou non signalé

Un certificat médical peut être présenté dans les **48h** pour faire requalifier un DSQ en ABJ

XI. COMITÉ ET ARBITRAGE

Chaque compétition est supervisée par un comité composé d'un représentant du Golf (Guillaume Verney-Carron, Isabelle Lambolez, Aurélien Martin).

XII. DROIT À L'IMAGE

L'inscription à une compétition implique l'acceptation de l'utilisation des images (photo/vidéo) captées sur le Resort par :

- Opio Valbonne Golf Resort
- Château de la Bégude
- Résonance Golf Collection

Refus d'utilisation : à signaler par écrit au golf.